

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Situation et débats politiques (France) > **Dans nos archives : le gouvernement Bayrou et les enquêtes de Mediapart**

Élysée et gouvernement

Dans nos archives : le gouvernement Bayrou et les enquêtes de Mediapart

dimanche 29 décembre 2024, par [La rédaction de Mediapart](#) (Date de rédaction antérieure : 24 décembre 2024).

Afin de pouvoir disserter de façon informée lors des repas de fêtes sur le nouveau gouvernement annoncé par François Bayrou au pied du sapin, Mediapart a compilé ses enquêtes sur les ministres déjà croisés dans nos colonnes.

C'est le charme des gouvernements [de revenants et de vieux routiers de la vie politique](#) : Mediapart les connaît bien journalistiquement. En guise de cadeau de Noël, nous avons fouillé dans nos archives pour remémorer à nos lecteurs et à nos lectrices les enquêtes déjà écrites sur une dizaine de nouveaux ministres du cabinet Bayrou, en écho à [la République exemplaire d'Emmanuel Macron](#), et en attendant de nouvelles révélations en 2025...

Les principales têtes d'affiche du gouvernement nommé par François Bayrou, le 23 décembre 2024.
© AFP

François Bayrou, premier ministre

Il a longtemps été le chantre de la lutte contre les abus de pouvoir et les atteintes à la probité. Mais avant d'être le chef du gouvernement, François Bayrou a été le premier ministre de la justice d'Emmanuel Macron en 2017, avant de devoir démissionner au bout d'un mois, en raison des soupçons judiciaires le visant dans l'affaire des détournements de fonds publics de son parti, le MoDem.

Mis en examen puis renvoyé devant le tribunal correctionnel de Paris, il a été relaxé en février 2024, faute de preuve. En revanche, le parti centriste, ses trésoriers et d'anciens députés européens ont été condamnés. Dans la foulée, le parquet de Paris a fait appel du jugement en faveur de François Bayrou et de deux anciens cadres de son parti. Le premier ministre a donc accédé à Matignon alors qu'il est toujours sous la menace d'un nouveau procès, dont la date n'est pas connue à ce jour.

Depuis ses propres démêlés avec la justice, François Bayrou a récemment pris des positions en rupture avec l'image qu'il avait entretenue jusqu'alors. En novembre, après [les réquisitions](#) du parquet de Paris contre Marine Le Pen dans l'affaire des détournements du RN au Parlement européen, il a estimé qu'une exécution provisoire de la peine d'inéligibilité réclamée par les procureurs – une mesure pourtant prévue par la loi et votée par le Parlement – « *serait un problème* ».

« Dans une démocratie, on doit pouvoir faire appel de toutes les décisions », avait-il indiqué, alors qu'un tel jugement (qui sera connu le 31 mars) n'empêcherait nullement Marine Le Pen de faire appel. Mais le maire de Pau a estimé qu'un empêchement de Marine Le Pen d'ici à la présidentielle amènerait certains citoyens à « *considérer qu'il y a quelque chose qui biaise la vie démocratique* », alors que l'interdiction d'exercer est une mesure pénale qui s'applique chaque année pour toutes sortes de métiers.

L'an dernier, au lendemain de la condamnation du maire de Toulon, Hubert Falco, dans une affaire de détournements de fonds publics, le nouveau premier ministre [avait déjà défendu](#) l' élu sanctionné, qui a dû démissionner de ses mandats du fait de l'exécution provisoire de sa peine d'inéligibilité infligée par les juges. « *Ce n'est pas un crime contre l'humanité !* », s'était ému François Bayrou, estimant que le jugement contre Hubert Falco revenait à sa « *mort civile* », ce qui est « *terrible* ».

- [François Bayrou, la morale dans les chaussettes](#)
- [François Bayrou sera rejugé dans l'affaire des assistants du MoDem](#)
- [Emplois fictifs du MoDem : huit condamnés et Bayrou relaxé](#)

Manuel Valls , ministre d'État, ministre des outre-mer

En novembre, Mediapart a révélé que Manuel Valls a été recruté comme consultant pour le Bahreïn, à l'été 2024. L'ex-premier ministre s'est rendu dans le royaume du 22 au 24 juillet, au sein d'une délégation de consultants engagés dans la défense des intérêts du Bahreïn dans le cadre d'un « *contrat de mission* », grâce auquel il a empoché 30 000 euros en trois jours.

Le contrat avec la société de conseil de Manuel Valls (Binidali Conseil MV) a été signé par Philippe Feitussi, ancien avocat officiel de la famille royale, qui continue de diriger en France une opération judiciaire en faveur du Bahreïn. Les fonds qui ont permis de financer l'initiative - hors frais de déplacement (avions, hôtel...), directement pris en charge par le royaume - ont été versés par une entreprise offshore enregistrée à Hong Kong. Sous un prête-nom, pour masquer ses propriétaires, dont M^e Feitussi refuse de donner l'identité.

Bien qu'il ne dispose d'aucune compétence spécifique en la matière, Manuel Valls avait été officiellement mandaté pour expliquer aux autorités locales les enjeux de l'ouverture en France, par le Parquet national financier, d'une enquête préliminaire dans le cadre d'un vieux contentieux entre le Bahreïn et son adversaire régional, le Qatar.

En 2018 et 2019, Mediapart a aussi raconté comment l'ex-premier ministre français, qui possède également la nationalité espagnole, s'était lancé dans la campagne des municipales de Barcelone de mai 2019. Face aux indépendantistes, il voulait être le « *candidat de l'ordre* », mais il avait essuyé un échec cinglant, décrochant la quatrième place. Dans l'intervalle, il avait défilé à Madrid avec certaines figures du parti d'extrême droite Vox en défense de la Constitution espagnole.

En novembre 2022, Manuel Valls [a été condamné](#) par la Cour des comptes espagnole à payer plus de 270 000 euros pour des infractions lors de cette campagne municipale. L'institution lui reprochait d'avoir dépassé de 126 000 euros le plafond de dépenses autorisées pour sa campagne, mais aussi d'avoir reçu près de 200 000 euros de dons de grands patrons barcelonais sans les avoir déclarés. Il n'a pas fait appel de cette amende.

- [Pour 30 000 euros, Manuel Valls devient la nouvelle mascotte du Bahreïn](#)
 - [Manuel Valls a défilé avec la droite et l'extrême droite](#)
 - [Comment Manuel Valls a tenté de se faire élire à Barcelone](#)
-

Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Maintenu à son poste, le locataire du Quai d'Orsay va-t-il continuer de faire obstruction aux services de sécurité de l'État ? Ceux-ci souhaitent examiner le téléphone personnel du ministre, récemment hacké à la suite de l'erreur que le chef de la diplomatie française a commise le 25 novembre, en cliquant nonchalamment sur un lien corrompu envoyé sur son Samsung personnel.

Ce jour-là, alors qu'il se trouvait en réunion des ministres des affaires étrangères du G7, Jean-Noël Barrot a reçu un message piégé sur Signal, une des applications chiffrées que les membres du gouvernement pensent utiliser en toute sécurité.

- [Victime d'un piratage, le ministre des affaires étrangères garde son téléphone au mépris de la sécurité](#)
-

Rachida Dati, ministre de la culture

D'un remaniement à l'autre, la maire du VII^e arrondissement de Paris est reconduite à son poste au ministère de la culture. Pourtant, après cinq ans d'enquête, le Parquet national financier (PNF) vient de requérir un procès contre Rachida Dati pour « *recel d'abus de pouvoir et d'abus de confiance* » et « *corruption et trafic d'influence passifs par personne investie d'un mandat électif public au sein d'une organisation internationale* ».

Le ministère public PNF dénonce le « *pacte corruptif patent* » existant entre la responsable politique et l'ex-patron de Renault, Carlos Ghosn. Le PNF estime que si le patron du groupe automobile a fait rémunérer la femme politique entre 2010 et 2012, pour un total 900 000 euros, c'était dans le but de défendre les intérêts de Renault au Parlement européen. Et ce, alors que le mandat de la députée européenne lui interdisait d'exercer toute activité de conseil.

Mediapart a aussi raconté courant décembre comment la ministre de la culture, qui défend publiquement l'indépendance de la presse, ne cesse en coulisses de faire pression sur les rédactions qui enquêtent sur elle. Elle a aussi insulté certains patrons de médias.

On retrouve enfin le nom de la ministre de la culture dans le dossier des « barbouzes du PSG » en lien avec le Qatar et Tayeb Benabderrahmane. Mediapart révélait la grande proximité entre la ministre et ce lobbyiste, sur fond de sollicitations et de services rendus.

- [Ce que le Parquet national financier reproche à Rachida Dati](#)
- [Les méthodes de la ministre contre la presse](#)
- [Ses liaisons dangereuses avec les barbouzes du PSG](#)

Gérald Darmanin, ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la justice

La justice a tranché depuis l'an dernier : Gérald Darmanin a bénéficié d'un non-lieu après la plainte pour viol déposée contre lui. Une autre plainte, cette fois pour abus de faiblesse, avait été classée sans suite en 2018.

Mais comme [l'écrivait](#) Mediapart en 2022, le problème politique posé par cette affaire, qui repose sur des éléments tangibles, ne s'est pas dissous automatiquement. En l'occurrence : les récits des deux femmes accusant le ministre sont constants et étayés par des documents, notamment des échanges de SMS avec l'élu.

Ces témoignages racontent tous deux le comportement d'un homme, en position de pouvoir, ayant eu des relations sexuelles avec deux femmes en détresse qui étaient spécifiquement venues lui demander de l'aide. À chacune d'entre elles, Gérald Darmanin avait promis des interventions dans leur dossier personnel, alors même qu'il savait que ses démarches avaient bien peu de chance d'aboutir.

[Interrogé au moment de nos différentes enquêtes](#), Gérald Darmanin nous a toujours fait savoir qu'il n'avait « *jamais abusé de la faiblesse ou de l'intégrité de quiconque* ». Mais les deux femmes, qui ne se connaissent pas, ont toutes les deux signifié au ministre, par SMS, qu'elles se sentaient victimes d'un « *abus* » de pouvoir de sa part.

Le nouveau ministre de la justice sera, entre autres, amené à défendre la proposition transpartisane en cours de discussion à l'Assemblée sur l'introduction du consentement dans la loi sur le viol. Une notion à laquelle Emmanuel Macron a fini par se rallier, et que le procès des viols de Mazan a placée à la une de l'actualité.

Le prédécesseur de Darmanin, Didier Migaud, resté trois mois à peine, a profité de son discours de passation pour le rappeler : « *Je le redis car j'y crois : les temps ont changé et le XXI^e siècle ne peut plus, ne doit plus, être celui de la domination des hommes sur les femmes.* »

- [Notre dossier : L'affaire Gérald Darmanin](#)

Affaire Darmanin : les faits résumés en vidéo © Mediapart

Éric Lombard, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

Le nouveau ministre de l'économie et des finances dirigeait depuis décembre 2017 la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Cette très puissante institution financière publique gère l'argent déposé sur les livrets A et finance le logement social, les entreprises et les collectivités locales.

Fin 2022, Éric Lombard a bénéficié d'un curieux arrangement pour lui permettre de rester en poste à la fin de son premier mandat. Emmanuel Macron avait pris très tardivement la décision de le maintenir en poste. Le temps d'organiser les auditions parlementaires obligatoires, le directeur général avait été chargé d'assurer son propre intérim par Bruno Le Maire, le ministre de l'économie de l'époque.

Dirigeant de la CDC, Éric Lombard a tenu à prendre en 2020 la présidence du théâtre parisien des Champs-Élysées, dont l'institution est l'unique actionnaire et qu'elle subventionne massivement, pour plusieurs millions d'euros par an. Comme Mediapart l'a raconté en mars, « *la gouvernance et les relations du quotidien avec le théâtre* » sont même depuis 2022 « *sous l'entière responsabilité du cabinet* » du directeur général. Un conflit d'intérêts patent, où certains voyaient poindre le parfum d'une prise illégale d'intérêts.

En interne, le risque légal a été pris au sérieux et la situation a déclenché un audit. Au printemps 2023, Éric Lombard a dû se déporter et renoncer à participer aux décisions concernant le financement du théâtre.

En arrivant à Bercy, Éric Lombard laisse la place à son numéro deux, Olivier Sichel. Le 31 décembre 2023, ce dernier a démissionné de la fonction publique... et a aussitôt été réembauché à son poste de directeur général délégué de la CDC. Mais avec un contrat de travail de droit privé, cette fois.

Ce contrat prévoit notamment que s'il était licencié, le désormais ex-haut fonctionnaire aurait droit, en plus des indemnités légales, au versement de l'équivalent d'un an de salaire.

- [Le conflit d'intérêts d'Éric Lombard au Théâtre des Champs-Élysées](#)
- [L'intérim acrobatique du directeur général de la Caisse des dépôts](#)
- [Le contrat privé avantageux du numéro 2 de la CDC](#)

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

En novembre 2022, l'ONG d'investigation Disclose révèle qu'en 2016 le père de la ministre, Jean-Michel Runacher, un ex-dirigeant du géant pétrolier Perenco, a consenti un héritage par anticipation à ses petits-enfants.

Il leur a légué, dans une société française créée pour l'occasion et baptisée Arjunem, la nue-propriété de 1,2 million d'euros d'épargne personnelle : en l'occurrence des parts de fonds d'investissement domiciliés ou gérés dans des paradis fiscaux, que la société Arjunem détient via un compte ouvert dans une banque luxembourgeoise. Une situation qui n'est pas apparue dans les déclarations de patrimoine et d'intérêts déposées en décembre 2018 par Agnès Pannier-Runacher quand elle a été nommée secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Des faits qui ne semblent pas relever d'un problème fiscal mais sur lesquels porte tout de même un risque de conflit d'intérêts. Outre le fait que son père soit un ancien dirigeant de Perenco jusqu'en 2020, la ministre, elle-même ancienne directrice générale déléguée de la Compagnie des Alpes (immobilier, gestion des domaines skiables) ou administratrice du fonds d'investissement Macquarie

(autoroutes), a été contrainte de signer un arrêté de déport, après son entrée au gouvernement en 2018.

Dans une enquête sur ses activités dans le secteur privé, Mediapart avait souligné son rôle au conseil d'administration de l'armateur Bourbon, groupe para-pétrolier mis en cause pour des faits présumés de corruption en Afrique. Le problème politique, quant à lui, demeure : était-il judicieux de nommer à la tête du ministère de la transition énergétique une personnalité ayant autant partie liée avec l'industrie pétrolière (son père chez Perenco et elle chez Bourbon) ?

Le compagnon de la ministre est par ailleurs connu des lecteurs et des lectrices de Mediapart. Dans une enquête publiée en novembre 2022, nous révélions que Nicolas Bays, ancien député socialiste (2012-2017), réputé proche d'Emmanuel Macron, a plusieurs fois interféré dans les affaires internes du ministère de sa compagne, où il n'occupait aucun titre officiel.

- [Les questions que pose le cas Pannier-Runacher](#)
- [Corruption et endettement : l'armateur Bourbon dans la tempête, une secrétaire d'État dans le brouillard](#)
- [La ministre Pannier-Runacher annule une réunion au dernier moment : 100 000 euros d'argent public jetés à la poubelle](#)
- [Dans l'ombre de la ministre Pannier-Runacher, son encombrant compagnon](#)

Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations

Aurore Bergé fait l'objet d'une très officielle saisine de la justice pour parjure. En octobre, après un vote très serré, le bureau de l'Assemblée nationale a en effet décidé de transmettre à l'autorité judiciaire le cas de l'actuelle ministre des solidarités, soupçonnée d'avoir menti sous serment, en avril, devant une commission d'enquête sur les crèches.

La commission d'enquête avait été lancée par les député·es en 2023 pour enquêter sur de graves dysfonctionnements dans les structures privées.

Ministre des familles de l'été 2023 à janvier 2024, Aurore Bergé avait [été questionnée](#) sur ses liens avec l'une des principales lobbyistes du secteur privé, Elsa Hervy, déléguée générale de la Fédération française des entreprises de crèche (FFEC), un temps conseillère d'élus de droite et à l'UMP, où elle l'avait rencontrée. Mediapart venait en effet [de révéler](#) que la ministre avait assuré à sa directrice de cabinet, en août 2023, qu'Elsa Hervy était « *une copine* », qui serait donc « *très aidante* », suggérant une entente, voire des arrangements de coulisses.

Sous serment, Aurore Bergé avait [déclaré](#) qu'elle n'avait aucun lien « *personnel, intime ou amical* » avec la lobbyiste. Or, dans son livre *Les Ogres*, paru en septembre, le journaliste Victor Castanet est revenu dans le détail sur les liens de proximité entre les deux femmes, courriels et enregistrements à l'appui.

En avril, Mediapart a aussi raconté comment la ministre, à l'époque déjà chargée de la lutte contre les discriminations, avait annulé brutalement, quelques semaines plus tôt, le recrutement d'une

fonctionnaire. Toute son administration avait pourtant validé cette embauche au poste de directrice régionale déléguée aux droits des femmes pour la région Centre-Val de Loire.

Ce veto, qui révélait une pratique très personnelle du pouvoir, visait une candidate ayant notamment revendiqué des engagements auprès de l'ancien candidat socialiste à l'élection socialiste Benoît Hamon.

- [Aurore Bergé est accusée de parjure](#)
 - [La ministre a bloqué le recrutement d'une fonctionnaire](#)
-

Marc Ferracci, ministre chargé de l'industrie et de l'énergie

Des dénégations, puis un renoncement. En juillet 2023, Marc Ferracci, ministre chargé de l'industrie depuis septembre, avait abandonné, alors qu'il était député (Renaissance) des Français de l'étranger, sa mission de corapporteur du projet de loi « pour le plein emploi ». Huit jours plus tôt, le site Blast avait publié [une enquête](#) accusant l'élu de conflit d'intérêts, ainsi que son père Pierre Ferracci, autour du marché des prestataires privés de Pôle emploi.

Marc Ferracci possède des parts dans le puissant groupe Alpha, l'entreprise de son père qui assure depuis des décennies des missions de conseil et d'expertise auprès des syndicats et des entreprises. L'entreprise et les deux hommes ont fermement dénoncé des accusations mensongères, et [une plainte](#) en diffamation a été déposée. Mais le député avait renoncé afin de « *défendre [sa] probité et [son] honneur sereinement et sans que les oppositions en profitent pour perturber l'examen du texte* » de loi.

- [Les accusations de conflit d'intérêts visant Marc Ferracci](#)
-

Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants

Épinglée en 2022 par Mediapart pour des dépenses personnelles aux frais de l'Assemblée nationale lorsqu'elle était députée, Patricia Mirallès avait dénoncé sur tous les tons des « *accusations calomnieuses* », allant jusqu'à parler de « *chasse aux sorcières* ». Elle avait été mise en cause pour diverses dépenses familiales n'ayant rien à voir avec son mandat : le déménagement de son fils, la réparation du disque dur de sa fille, un séjour à l'hôtel avec son conjoint. Au terme d'un contrôle des services de l'Assemblée nationale, l'actuelle secrétaire d'État chargée des anciens combattants a finalement dû procéder au remboursement des dépenses personnelles.

- [Les notes de frais en famille de la députée Patricia Mirallès](#)
- [La ministre Patricia Mirallès contrainte de rembourser ses frais de mandat](#)

Thani Mohamed Soilihi, ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux

Dès sa nomination dans le gouvernement de Michel Barnier, Mediapart avait révélé que Thani Mohamed Soilihi, auparavant élu depuis 2011 au Sénat, dont il a même occupé la vice-présidence pendant trois ans, s'est retrouvé au cœur d'un curieux échange de collaborateurs au palais du Luxembourg, avec son collègue Joël Guerriau, aujourd'hui mis en examen pour administration d'une substance afin de commettre un viol.

Thani Mohamed Soilihi n'a pas été cité dans cette affaire. Mais son nom est apparu à la marge, à la faveur d'investigations sur le système mis en place par Joël Guerriau tout au long de sa carrière politique. Le sénateur de Loire-Atlantique a longtemps travaillé en famille, notamment avec son épouse Christine Guerriau, qu'il a embauchée en tant que collaboratrice parlementaire sous son nom de jeune fille, « Christine Gestin ». Et ce, dès sa première élection au Sénat en 2011.

À l'époque, cet emploi familial n'était pas de notoriété publique. Mais quatre ans plus tard, les conséquences de l'affaire Cahuzac et la création de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) ont contraint tous les parlementaires à faire preuve de transparence quant à l'identité de leurs assistant·es.

C'est alors que l'épouse de Joël Guerriau a soudainement quitté son poste. Le 30 mai 2015, à la veille de la publication des premières déclarations d'intérêts, elle a adressé un courrier à son mari pour démissionner sans préavis, expliquant qu'« *une proposition [lui avait] été faite pour reprendre une activité* », dès le lendemain.

Ce miraculeux contrat lui avait été proposé par un autre élu, sénateur socialiste de Mayotte : Thani Mohamed Soilihi. Exactement dans le même temps, mais dans le sens inverse, un proche du parlementaire mahorais, Moussa T., rejoignait l'équipe de Joël Guerriau.

- [Le nouveau ministre de la francophonie rattrapé par un micmac d'emplois familiaux au Sénat](#)

La rédaction de Mediapart

P.-S.

- Mediapart. 24 décembre 2024 à 19h04 :